Avis de décès de Louis MATHIS

Madame Geneviève MATHIS, son épouse ; Monsieur et Madame Michel MATHIS, Monsieur et Madame Dominique LEFEVRE, Monsieur et Madame Hubert MATHIS, Monsieur Jean-Louis MATHIS ? Monsieur et Madame Jean Paul PLOUCHART, ses enfants ; Ses petits-enfants et arrière petits-enfants ; Ses beaux-frères et belles-soeurs ; Ses neveux et nièces ; Ainsi que toute la famille et ses amis Ont la douleur de vous faire part du décès de : ***Monsieur Louis MATHIS,*** AC-PG Survenu le mardi 30 décembre 2008 dans sa 94ème année La cérémonie religieuse sera célébrée le **Lundi 5 janvier 2009** à **15h00,** en l'église Notre-Dame d'Oulchy-le-Château, où l'on se réunira. Un registre à signatures recevra vos condoléances à l'Eglise. Cet avis tient lieu de faire part et de remerciements.